

Saclay, le 6 octobre 2003

Mesdames et messieurs les membres du Comité National du CEA, chers collègues,

Le contexte budgétaire très serré imposé au CEA dans les années qui viennent conduit à de sérieuses restrictions. L'arbitrage actuel de la Direction du CEA concentre ces restrictions sur quelques secteurs précis, notamment la recherche en physique fondamentale menée essentiellement à la Direction des sciences de la matière (DSM), et plus particulièrement au Service de Physique théorique (SPhT) et au Département d'astrophysique, de physique des particules, de physique nucléaire et d'instrumentation associée (Dapnia). Les diminutions prévues en personnel et en financement conduisent à une mort lente mais inéluctable de ces deux laboratoires du CEA, internationalement reconnus, et dont la collaboration est recherchée par les organismes scientifiques du monde entier.

Dans le même temps, les nouvelles orientations stratégiques de la Direction du CEA en affichant seulement deux domaines d'activités, énergie et technologies pour l'information et la santé (TIS), conduisent à repositionner les recherches fondamentales en sciences de la matière comme recherches de soutien à ces deux domaines. Or, les recherches en physique théorique, physique nucléaire, physique des particules et astrophysique ne peuvent être rattachées à ces deux domaines par leurs thématiques. En outre, leurs retombées, bien qu'existantes, ne peuvent pas se prévoir. Dans ces conditions, vouloir transformer les recherches du Dapnia et du SPhT en recherches amont pour l'énergie et les TIS condamne ces deux laboratoires à disparaître. Et dès aujourd'hui, un tel projet signe visiblement la volonté d'abandon de la mission de recherche fondamentale dans le CEA tout entier.

Cette orientation stratégique, qui suscite déjà l'incompréhension de la communauté scientifique internationale, est en totale contradiction avec la présentation du BCRD 2004 faite par la Ministre de la Recherche le 25 septembre 2003 : « *Tout en menant ses recherches dans les domaines de l'énergie nucléaire et des micro et nano technologies, le CEA conforte sa position de pôle d'excellence scientifique en matière de sciences du vivant ou en sciences de la matière* ». D'autre part, ce choix va à l'encontre de la mission de recherche fondamentale, l'une des trois missions confiées par l'Etat au CEA depuis sa création. Cette mission est encore inscrite dans le contrat Etat-CEA 2001-2004 : « *Au cours du présent contrat, le CEA s'engage à, [...], contribuer, par la mise en œuvre d'outils liés aux techniques nucléaires, à la résolution des questions scientifiques majeures en physique, [...]. Le CEA contribuera au développement des connaissances au meilleur niveau international. [...]* »

Enfin, ce choix ne ferait économiser aucun euro au CEA, car une diminution de ses recherches fondamentales aurait une répercussion sur sa dotation ministérielle. Il n'en ferait pas économiser non plus à l'Etat, car pour conserver le niveau d'excellence de la France dans les recherches en sciences de la matière il lui faudrait dépenser plus. En effet, la structure compacte du Dapnia, recherche-ingénierie axée sur trois disciplines scientifiques, y rend la recherche plus efficace et moins chère qu'ailleurs. Finalement, la dislocation du Dapnia réduirait significativement la présence française sur la scène internationale des recherches fondamentales en physique nucléaire, des particules et astrophysique.

Pour ces raisons, les chercheurs, ingénieurs et techniciens du Dapnia réaffirment la nécessité de développer la recherche fondamentale en physique au sein du CEA. Ils refusent une mise à mort annoncée de leurs disciplines sans justification politique, ni scientifique. Ils considèrent la disparition de la mission de recherche fondamentale de l'organisme comme néfaste non seulement pour l'avenir même du CEA mais aussi pour la qualité des prochaines générations de scientifiques.

Comptant sur votre soutien, nous vous prions, mesdames et messieurs les membres du Comité National du CEA, chers collègues, d'agréer nos salutations les meilleures.

Le personnel du Dapnia réuni en assemblée générale le 6 octobre